

22.03.2019 - 11:45 Uhr

La Conseillère fédérale Keller-Sutter soutient l'Alliance pour la compatibilité famille-travail

Zurich (ots) -

Le groupe de pilotage interpartis créé l'automne dernier pour mettre en place des mesures durables visant à concilier vie de famille et vie professionnelle et à promouvoir les politiques en faveur de la petite enfance, reçoit un soutien important. La Conseillère fédérale Karin Keller-Sutter assumera en effet le patronage du groupe, soulignant ainsi toute l'importance d'une large coopération entre le monde politique et l'économie.

Les mesures visant à faciliter la conciliation famille-travail et à promouvoir les enfants à un âge précoce s'avèrent extrêmement efficaces et durables d'un point de vue économique aussi bien que social: elles assurent à l'économie des spécialistes qualifiés, aux parents une meilleure compatibilité entre vie de famille et vie professionnelle, aux enfants un encouragement dès le plus jeune âge et à l'État, enfin, une baisse des dépenses sociales et une augmentation des recettes fiscales. De plus, elles offrent aux hommes et aux femmes, de même qu'aux enfants issus de milieux aussi bien favorisés que défavorisés en matière d'éducation, les mêmes conditions de base pour progresser dans le monde du travail et suivre une carrière.

Une alliance interpartis fondée l'automne dernier pour promouvoir la compatibilité entre vie de famille et vie professionnelle, associée à une politique de la petite enfance, s'est fixé pour objectif de définir des mesures pratiques et largement soutenues susceptibles d'être intégrées à la politique suisse. A cette fin, un groupe d'experts composé de représentants de la Confédération, des cantons, des communes et des villes a été mis sur pied créé pour élaborer les principes de base. Dirigé par Valentin Vogt, président de l'Union patronale suisse (UPS), ce groupe de pilotage comprend les membres que voici:

- Matthias Aebischer, conseiller national, PS
- Kathrin Bertschy, conseillère nationale Verts/libéraux
- Christine Bulliard-Marbach, conseillère nationale, PDC
- Irène Kälin, conseillère nationale, Les Verts
- Monika Knill, membre de l'Exécutif cantonal, UDC
- Rosmarie Quadranti, conseillère nationale, PBD
- Silvia Steiner, membre du gouvernement du canton de Zürich et présidente de la CDIP
- Gaby Szöllösy, secrétaire générale de la CDAS
- Valentin Vogt, président de l'Union patronale suisse
- Laurent Wehrli, conseiller national, PLR, membre de la présidence de l'Union des villes suisses

La Conseillère fédérale Karin Keller-Sutter a pu être acquise au parrainage de l'alliance. Elle salue les efforts déployés pour promouvoir les carrières féminines, en signalant qu'il convient à cette fin d'accorder plus d'attention à la compatibilité entre vie de famille et vie professionnelle. En particulier, de meilleures conditions-cadres pour la prise en charge extrafamiliale d'enfants permettraient de mieux intégrer sur le marché de l'emploi des mères disposées à travailler et souvent bien formées. Elles seraient aussi dans l'intérêt de l'économie, qui doit s'attendre à un durcissement de la lutte pour du personnel qualifié dans les années à venir.

Pour l'UPS, la compatibilité entre famille, travail et soutien précoce est une priorité. A cause du vieillissement de la société, les employeurs vont dépendre de plus en plus du potentiel important qu'offrent les mères, dont le niveau de qualification est généralement supérieur à la moyenne. Le manque de compatibilité actuel entre vie de famille et activité professionnelle fait que les mères ne sont souvent pas présentes sur le marché du travail ou seulement pour des emplois à temps partiel pendant les années où elles s'occupent de leurs enfants, puis le sont dans des proportions encore inférieures à la moyenne pendant leur carrière ultérieure. Il s'agit-là d'un important facteur d'inégalité salariale entre hommes et femmes, qui, de surcroît, entrave fortement les mères dans leur recherche de postes de direction.

Contact:

Roland A. Müller, Directeur de l'Union patronale suisse, Tél. 079 220 52 29, roland.mueller@arbeitgeber.ch